

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 16 juillet 2010

### **Lancement du marché public européen pour la réalisation d'une unité de biométhanisation en Région bruxelloise**

A l'initiative d'Emir Kir, Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté publique à la Région de Bruxelles-Capitale, le Gouvernement bruxellois a adopté, ce vendredi 16 juillet, le cahier spécial des charges relatif à la réalisation de l'unité de biométhanisation en Région bruxelloise.

Après l'acquisition d'un terrain industriel situé entre le boulevard de l'Humanité et le Ring à Forest en décembre 2008, c'est là une autre étape importante dans le long processus de réalisation de ce nouvel outil de traitement de déchets: l'approbation de ce cahier spécial des charges implique en effet que le marché public peut désormais être lancé pour la construction de ce centre très attendu. Cela se fera sous la forme d'un appel d'offres européen. Le marché a pour objet à la fois la conception (générale et architecturale), la construction, la fourniture, le montage et la mise en service de l'usine, laquelle devra permettre dans un premier temps le traitement de 40.000 tonnes de déchets organiques par an, extensible par la suite à 60.000 tonnes. Ce marché public européen devrait être attribué dans les 6 mois.

L'installation d'un centre de biométhanisation en Région bruxelloise permettra de faire de Bruxelles, en tant que ville-région-capitale, un modèle européen en matière de gestion des déchets, et ce, au profit de l'ensemble des Bruxellois. Il permettra:

- l'extension des collectes de déchets verts en porte-à-porte à l'ensemble du territoire de la Région, instaurant une équité entre tous les Bruxellois qui aujourd'hui fait défaut,
- la valorisation d'autres fractions de déchets organiques, comme les fruits et les légumes,
- la production industrielle d'énergie renouvelable sur le territoire bruxellois (biogaz et électricité verte), inscrivant par là la Région bruxelloise dans une perspective claire de développement durable,
- la production de compost tout en réduisant au maximum les nuisances qui sont inévitablement produite par un centre de compostage à ciel ouvert.

Contact presse:

Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300